

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2025

L'AN 2025, le 17 OCTOBRE, les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au siège de l'Opal - 1 place Jacques de Troyes à Laon.

Etaient présents : M. GRZETCZAK, Président.

Mme BODIOT, MM. EUGENE et GALLOO, Mme GRAFTE, M. LEFEVRE, Mme LETOT-DURANDE, MM. LIEZ et LINIER, Mme PASSEMART, M. PERROU, Mmes PLATRIER et RIBEIRO, M. VERDEZ, Mme VIOLET, Administrateurs.

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, représentant Mme la Préfète, représenté par M. BAILLET.

M. RICKLIN, Commissaire aux comptes.

Pouvoirs : M. RAMPENBERG, Vice-Président, à M. LINIER, Administrateur.
M. CREMONT, Administrateur, à Mme PLATRIER
M. DAIN, Administrateur, à M. GALLOO
M. DELHAYE, Administrateur, à Mme LETOT-DURANDE
Mme DIVE, Administratrice, à M. GRZETCZAK
M. FERRAI, Administrateur, à M. GRZETCZAK
M. GERVOIS, Administrateur, à M. LIEZ
Mme MARICOT, Administrateur, à M. VERDEZ
M. MUZART, Administrateur, à Mme RIBEIRO.

Excusés : M. LEBEAU, Mmes M'SAKNI et VARLET-CHENOT, Administrateurs.
M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.

Assistés de : MM. DOURLIN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjointes.
M. COLARD, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, et PESCE, Responsable Communication Institutionnelle.

La séance est ouverte à 10 h 00.

ORDRE DU JOUR

VENTE D'UN LOGEMENT – CANDIDATURE ACQUEREURS

Dans le cadre de son Plan Stratégique du Patrimoine, le Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne, lors de sa réunion du 13 décembre 2024, a décidé de poursuivre la vente de logements.

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur la candidature d'acquéreurs suivante :

VILLENEUVE SAINT GERMAIN – 580/2951 RUE DE MILEMPART

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 119 739,50 € pour ce logement collectif avec garage de type 6 d'une surface de 129,40 m².

Il s'agit de Monsieur et Madame BAYIGBETEK BAOBE Emmanuel et Virginie, locataires du logement depuis le 15 juillet 2014, qui souhaitent en faire l'acquisition au prix négocié de 112 600,00 €, au titre de résidence principale, ce qui correspond à une décote totale de 20,07 %.

Ils justifient cette baisse de prix par les travaux de rénovation de l'installation électrique, et des sols.

Il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur cette candidature au prix proposé, soit 112 600,00 €.

A l'appui des informations complémentaires données, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, autorise la vente du logement ci-dessus aux prix conditions proposés.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

